



<https://www.asso-henri-pezerat.org/>

Crime industriel

Grande avancée du droit pénal en Australie contre la mort au travail

20 juin 2024 - message de Rory O'Neil Editeur de la revue Hazards Magazine (<https://www.hazards.org/>)

Dans la foulée de l'adoption par la Tasmanie d'une loi sur l'homicide involontaire, après une campagne très médiatisée des syndicats tasmaniens, les syndicats de Nouvelle-Galles du Sud obtiennent également une législation visant à garantir que la sécurité soit prise au sérieux au niveau des conseils d'administration et qu'il soit possible d'obtenir justice lorsque des travailleurs perdent la vie.

Il y a quelques instants, le Parlement de la Nouvelle-Galles du Sud a voté la loi sur le crime industriel, faisant officiellement du meurtre d'un travailleur un crime en Nouvelle-Galles du Sud.

L'adoption de ce projet de loi est le résultat de plus de 20 ans de campagne menée par les syndicats et les défenseurs de la santé et de la sécurité au travail.

En vertu de ce projet de loi, les employeurs dont le comportement entraîne la mort d'un travailleur sont passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 25 ans et les entreprises se voient infliger des amendes pouvant atteindre 20 millions de dollars, soit les amendes les plus élevées du pays.